

PRÉSERVER LA SÉCURITÉ SOCIALE ET ASSURER DES SOINS POUR TOUS

L'excellence de nos médecins et un système de remboursement performant ont concouru à augmenter l'espérance de vie des Français de 62 à 82 ans entre 1946 et 2014. Or les Français et les professionnels de santé doutent aujourd'hui de l'avenir de leur système solidaire : les médicaments sont de moins en moins remboursés, les hôpitaux sont engorgés et les Affections de Longue Durée (ALD) sont de plus en plus nombreuses sans que les gouvernements successifs n'aient paru prendre la mesure du problème.

La politique de réduction du déficit de la Sécurité Sociale est allée trop loin. Elle est aujourd'hui à bout de souffle et profondément inégalitaire. Les Français subissent une pénurie de soins notamment dans les déserts médicaux et sont confrontés à une inégalité sociale devant la santé. Selon une enquête de l'IFOP en 2013, 35% des Français ont déjà renoncé à des soins dentaires pour des raisons financières.

Dans ce contexte, privatiser la Sécurité Sociale et faire payer par les Français la baisse des déficits serait suicidaire. Je propose une politique de rupture pour préserver notre Sécurité Sociale, assumer le vieillissement de la population et une hausse de l'ONDAM de 2,5% par an, pour donner de l'oxygène à la Sécurité Sociale.

Mon projet est financé. La relance économique que je propose permettra d'augmenter le nombre de cotisants, en créant 2 millions d'emplois par une politique de rupture associant choc de compétitivité et choc de pouvoir d'achat. Le système sera aussi financé par les abus de l'assistantat : je supprimerai l'AME et instaurerai un délai de carence de 5 ans pour les étrangers arrivant en France. Je veux également lutter contre les abus des laboratoires pharmaceutiques.

MES PRIORITÉS ET MES MESURES POUR LA SANTÉ :

A. Assurer une médecine de proximité sur l'ensemble du territoire

1. Augmenter le numerus clausus de médecins d'1/3 et atteindre 10 000 praticiens par an afin de retrouver à moyen terme un nombre de médecins diplômés en France suffisants sur l'ensemble du territoire et mettre en place des systèmes d'agrément stricts pour les médecins étrangers.
2. Permettre aux médecins s'établissant dans les déserts médicaux de toucher plus de revenus (via des diminutions de cotisations d'Urssaf).
3. Revaloriser à 35 € le montant de la consultation médicale pour les généralistes. En échange, il sera demandé aux professionnels de santé de s'impliquer davantage dans la prévention, le dépistage, les soins primaires surtout dès le plus jeune âge.
4. Développer le système de camions mobiles de santé.

QG de campagne

B. Assurer l'égalité des Français devant la santé

5. Rembourser suffisamment les soins les plus courants :
 - Améliorer le remboursement des soins dentaires de base et assurer un taux de prise en charge de la sécurité sociale de 100% pour les prothèses dentaires (et non de 70%) couplé à une augmentation de la base de remboursement des couronnes dentaires de 107,5 € à 160 €.
 - Rembourser à 100% d'une paire de lunettes tous les 4 ans sur un panel des montures et de verres négociés avec les professionnels de santé et les industriels. Si le patient souhaite renouveler plus vite ses montures, le montant remboursé sera dégressif. Les dispositions permettant le remboursement à 100% d'une paire tous les ans seront ajustés à ce nouveau dispositif.
 - Rembourser le montant d'une prothèse auditive tous les 5 ans (sauf diminution importante de l'ouïe) en définissant des prestations standard à coût fixe, négociés avec les professionnels de santé et les industriels.
6. Réunir des Etats généraux de la santé avec tous les professionnels concernés pour réfléchir à un régime de Sécurité Sociale unique avant que notre système n'explose. L'objectif est de diminuer le reste à charge et de clarifier le système d'assurances complémentaires.
7. Mettre fin au désordre à l'hôpital :
 - Rétablir à l'hôpital public une gouvernance paritaire entre les directions et les équipes soignantes, avec déconcentration de la gestion permettant l'encouragement collectif et individuel à l'effort.

C. Améliorer la qualité de la prévention

8. Préserver la médecine scolaire et revaloriser de 15% le salaire des médecins scolaires.
9. Relancer la recherche médicale publique et doubler les subventions à l'INSERM (613 millions d'euros en 2014) afin de soigner les maladies jugées financièrement non rentables par les laboratoires et favoriser la synergie entre les laboratoires publics plus portés sur la recherche fondamentale et des laboratoires privés plus sur la recherche appliquée, notamment dans la recherche en direction de médicaments innovants comme les biothérapies.
10. Mettre en place la santé du futur en s'appuyant sur les nouvelles technologies et les nouveaux outils de dépistage qui permettra de diminuer les dépenses de sécurité sociale et accompagner :
 - L'évolution vers une médecine préventive et prédictive : mesure, grâce à des objets connectés, des données relatives à son corps et à ses activités afin de les analyser et/ou de les partager en vue d'avoir un meilleur contrôle sur son bien-être ou sa santé.
 - Les patients mieux informés et acteurs de leur santé qui s'appuieront sur les nouvelles technologies pour structurer des communautés de patients notamment pour les maladies chroniques (forums de discussion/réseaux sociaux), suivre leur état de santé (objets connectés/santé mobile) ou encore se former (e-learning/e-coaching).
 - Les professionnels de santé connectés, co-acteurs d'un collectif de soins s'appuyant sur de nouveaux outils performants centrés sur les pratiques médicales, la mise en réseau des professionnels de santé et la refonte des parcours de formation.

QG de campagne

11. Retrouver un lien entre santé et bien être :

- Rembourser à chaque Français âgé de plus de 40 ans un bilan de santé régulier.
- Lancer des campagnes de prévention claires qui informent les Français des dangers en matière alimentaire (lutte contre l'obésité...), en matière de médication (renforcer notamment la pharmacovigilance), dans les gestes de tous les jours (élimination des matériaux toxiques dans les produits de beauté et de ménage...), dans les conduites à risques (tabac, alcool, drogue...).
- Créer des comités d'experts indépendants pour conseiller au gouvernement les mesures à prendre vis-à-vis des ondes électromagnétiques des téléphones portables et développer plus intensément la prévention par l'usage des kits mains libres.

D. Faire de la dépendance et du Handicap deux grandes causes nationales

12. Plan ambitieux pour faire de la dépendance une véritable cinquième branche de la Sécurité Sociale :

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
- Doter les EHPAD des moyens de fonctionnement permettant aux résidents de vivre dans de bonnes conditions. Nous devons augmenter les effectifs des aides-soignants et des aides médicaux psychologiques en EHPAD, mettre en place quelques lits de soins palliatifs en EHPAD avec présence d'une infirmière toutes les nuits dans l'établissement, ceci pour limiter aussi l'engorgement des urgences de l'hôpital avec les personnes âgées. Plus généralement, il faut renforcer les synergies entre les EPHAD et les hôpitaux afin d'éviter de fermer ces derniers.
- Valoriser et faciliter la vie des aidants qui occupent une place centrale dans notre société et apportent un soutien essentiel aux personnes en perte d'autonomie

13. Plan Handicap doté de 5 milliards : une politique forte et concrète pour inclure les personnes en situation de handicap dans notre société :

- Revaloriser l'AAH de 200 € pour atteindre 1 008,46 € afin que plus aucune personne en situation de handicap ne vive sous le seuil de pauvreté, et indexer à l'inflation cette allocation.
- Accorder une part fiscale complète aux familles ayant un enfant en situation de handicap (dès la première personne à charge).
- Agir pour les enfants en situation de handicap.
- Garantir l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Contact presse : Vinciane Fesquet - Tél. : 06 86 82 46 31 - vinciane.fesquet@gmail.com

QG de campagne

93, rue de l'Université
75007 PARIS

 www.nda-2017.fr
 [@ndupontaignan](https://twitter.com/ndupontaignan)

 contact@nda-2017.fr
 [/nicolasdupontaignan](https://www.facebook.com/nicolasdupontaignan)

 01 85 78 70 70
 [@ndupontaignan](https://www.instagram.com/ndupontaignan)